



# LA LETTRE DE **L'Oudon**

N° 10 | DÉCEMBRE 2025



**Je m'abonne**

Coupon d'inscription en dernière page

**GRATUIT**



## **INONDATION ET SÉCHERESSE** **COMMENT FAIRE FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ?**

**p. 2**

**SÉCHERESSE OU  
INONDATION**

Comprendre pour agir

**p. 3-4**

**COMPRENDRE LES  
PHÉNOMÈNES  
DU BASSIN**  
Cycle de l'eau

**p. 5-7**

**ACTIONS URBAINES**

Solutions  
d'aménagements pour  
infiltrer l'eau

**p. 8**

**NOUVEAUTÉS**

Refonte du site  
internet et du guide du  
riverain



# EDITO Le mot du président

L'année écoulée nous rappelle combien notre territoire est exposé aux aléas climatiques. Après la sécheresse de 2022, nous avons connu en juin 2024 une crue estivale d'une intensité inédite, suivie d'épisodes pluvieux prolongés en début 2025. Ces phénomènes, imprévisibles et contrastés, sont le signe tangible du dérèglement climatique.

Face à ces défis, notre responsabilité est claire : comprendre, anticiper et agir. Avec les services de l'État et nos partenaires, nous analysons ces événements pour adapter nos protocoles et renforcer la résilience du bassin de l'Oudon. Cela passe par des solutions concrètes : ralentir l'eau, désimperméabiliser les sols, restaurer le bocage, infiltrer l'eau à la parcelle.

Ces actions ne sont pas seulement techniques, elles sont collectives. Elles impliquent élus, techniciens, entreprises et habitants. Ensemble, nous devons repenser nos pratiques pour préserver nos ressources et protéger nos territoires. C'est un engagement fort que nous porterons en 2026.

En ce début d'année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année 2026 riche en projets, en solidarité et en réussites pour notre territoire. Que cette nouvelle année nous permette de renforcer nos actions pour l'eau, la biodiversité et la qualité de vie.

Bonne lecture et merci pour votre mobilisation.

Meilleur vœux pour 2026



Gilles GRIMAUD

Président du Syndicat  
du Bassin de l'Oudon

## SÉCHERESSE OU INONDATION COMPRENDRE POUR AGIR

Les années se succèdent et ne se ressemblent pas ! Après la sécheresse de 2022, le bassin de l'Oudon a vu profusion d'eau en 2023 et 2024 ! Ces phénomènes contrastés, entre pénurie et excès d'eau, dont la fréquence et l'intensité augmentent avec le dérèglement climatique, sont pénalisants pour tous les acteurs du territoire.

Depuis longtemps, l'homme a cherché à s'affranchir des contraintes liées à l'eau en la canalisant, drainant, imperméabilisant, rectifiant les cours d'eau, arrachant des haies, pour évacuer l'eau plus rapidement et plus loin vers l'aval. Cela a permis de développer les espaces urbains et produire plus sur les espaces agricoles.

Cet aménagement du territoire montre aujourd'hui certains effets négatifs. Aujourd'hui tous les acteurs sont amenés à repenser leurs usages et leur façon d'occuper l'espace pour rétablir un équilibre avec nos ressources, eau et sols



Une nouvelle gestion est désormais à privilégier, pour ralentir l'eau au maximum pour éviter le ruissellement et l'érosion : désimperméabiliser les sols urbains, replanter des haies, infiltrer l'eau à la parcelle.

**Mieux connaître les phénomènes, pour s'adapter, c'est un début !**

# COMPRENDRE LES CRUES SUR LE BASSIN VERSANT DE L'OUUDON

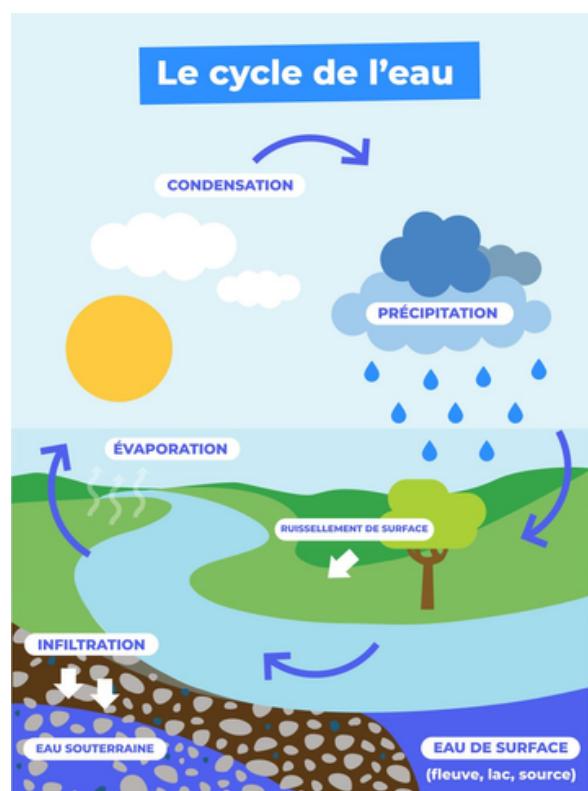
## Mécanique du cycle de l'eau et impact du changement climatique

L'énergie du soleil entretient une pompe à eau grâce au cycle atmosphérique évapo-transpiration/précipitation.

L'eau circule également dans le cycle terrestre :

- elle est stockée dans le vivant et le sol
- elle circule rapidement en surface par ruissellement jusqu'au cours d'eau
- elle s'infiltra et circule lentement en souterrain jusqu'au cours d'eau.

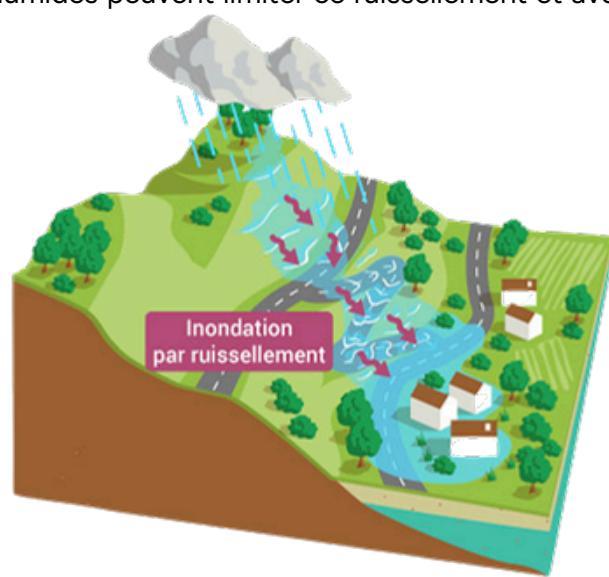
Le changement climatique entraîne, entre autres, une augmentation des températures. Or une atmosphère à +1°C peut contenir +7% d'humidité et donc augmenter d'autant le volume de précipitations. La probabilité de connaître des pluies plus intenses et plus fréquentes augmente alors fortement. A contrario, les périodes de sécheresse s'intensifient avec des pluviométries concentrées sur des espaces temps plus restreint.



## L'Oudon : un bassin versant très réactif

L'Oudon et ses affluents reposent sur le massif armoricain constitué de roches peu perméables et sur des sols limono-argileux peu profonds. Rapidement saturés en eau, ces derniers facilitent le ruissellement et l'érosion.

Le couvert végétal, le maillage bocager et les milieux humides peuvent limiter ce ruissellement et avec lui l'arrivée d'eau et de sédiments aux cours d'eau.



Un cours d'eau occupe 2 lits en fonction de son débit :

- son lit mineur, où il s'écoule habituellement en conditions de pluviométrie « normales »
- son lit majeur, où il déborde, lors de précipitations importantes conduisant à des crues exceptionnelles et à des inondations. Ce phénomène est naturel et essentiel car il ralentit et amortit l'onde de crue. La présence dans le lit majeur de constructions, cultures ou obstacles à l'écoulement crée un risque.



## PAROLE D'EXPERT

**Marie FORTIN**

hydrobiologiste - Astac-Eau formation  
Environnement et biologie

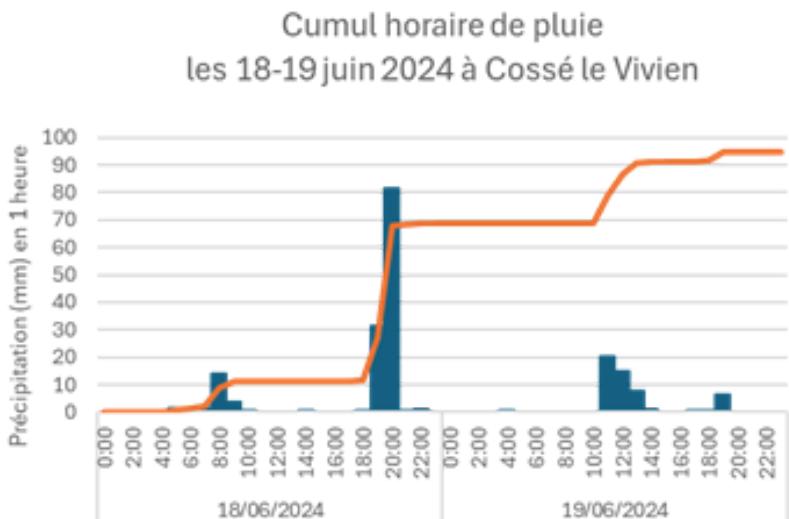
“Les inondations sont une problématique de bassin versant : il est nécessaire d'avoir une vision systémique du territoire et de ne pas regarder uniquement le cours d'eau.”

## Des régimes de pluies et de crues très contrastés

Un même volume de pluie peut produire des crues très différentes en fonction de son intensité et de sa répartition géographique. L'état du bassin-versant va ensuite atténuer ou accentuer la crue.

En juin 2024 et janvier 2025, 2 types de pluies et de crues ont pu être observées :

### **Pluie intense : un phénomène aléatoire, localisé et imprévisible mais de plus en plus fréquent**

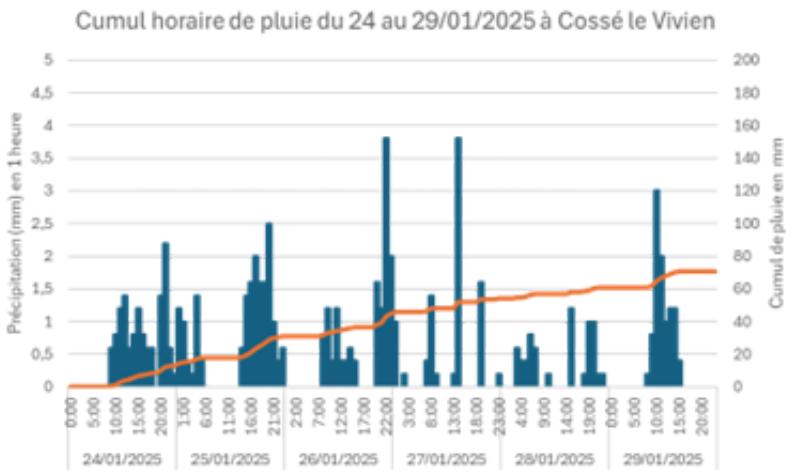


Le 18 juin 2024, une pluie historique de 112 mm en 2 heures (millénale) à Cossé-le-Vivien, , a généré un pic de crue historique (centennale) à Craon. Les dégâts observés à Cossé et à Craon ont été atténués à Segré.

Les sols n'ont pas la capacité d'absorber une telle intensité de pluie. Elle ruisselle et le débit de la rivière se forme alors avec la même intensité que la pluie. Les importants débordements en lit majeur, favorisés par une végétation dense au printemps, diminuent l'intensité de la crue. La pluie étant localisée, la rivière est peu alimentée par ses affluents. A l'échelle du bassin versant, la crue reste donc modérée.

Depuis quelques années, on constate que ces épisodes de type orageux se produisent de plus en plus fréquemment, y compris en automne et en hiver, probablement du fait du dérèglement climatique.

### **Pluie longue hivernale : un phénomène plus habituel, à l'origine des crues de bassin historiques**



Du 24 au 29 janvier 2025, 4 épisodes pluvieux successifs de 50 à 90 mm cumulés se sont déversés sur l'ensemble du bassin versant, sur des sols déjà saturés.

Dans un contexte où la végétation était à nue, la crue, alimentée par l'ensemble du bassin versant, s'est accentuée progressivement dans des rivières déjà bien remplies. Les pics de crue ont été moins forts qu'en juin 2024 à Craon, mais plus importants à Segré.

Ces pluies et crues de bassin sont en général plus volumineuses et longues. Elles sont à l'origine des inondations historiquement les plus dommageables sur notre territoire.

### **PAROLE D'EXPERT**



**Laure MICHEL**

hydrogéologue et conseil en agronomie  
Interfaces et Gradients

"Il faut ralentir l'eau le plus en amont possible sur le versant, pas uniquement au niveau du cours d'eau : c'est la manière la plus efficace pour maîtriser le ruissellement."

# ACTIONS : COMMENT INFILTRER L'EAU DANS LES ZONES URBAINES ?

## L'eau, une alliée pour l'aménagement des territoires

L'amplification du phénomène de dérèglement climatique impose aujourd'hui d'intégrer la gestion des eaux pluviales dans l'aménagement des villes et villages. Il est primordial que les territoires redeviennent perméables afin de réhydrater nos sols.

L'objectif premier est de restaurer le cycle naturel de l'eau, pour cela : ne pas concentrer les eaux pluviales, limiter la pollution de l'eau par le ruissellement en surface, concevoir des projets qui facilitent l'infiltration.

Tout cela devient possible en infiltrant l'eau, en lui redonnant de la place en surface et en la mettant en scène un peu à l'image d'un réseau hydrographique naturel.

Ce réseau ne doit plus être monofonctionnel mais, au contraire, devenir porteur de plusieurs fonctions : un terrain de sports inondable, une noue végétalisée, une voirie réservoir ou un parking perméable,... Les solutions à mettre en place sont multiples et complémentaires.

## Les solutions fondées sur la nature... des exemples sur le bassin de l'Oudon

Ces solutions amorcent un système vertueux : les eaux ruissellent, s'infiltrent dans des espaces végétalisés de pleine terre et favorisent leur bon développement ; les plantes absorbent alors une quantité importante d'eau qu'elles vont consommer et évapotranspirer ; enfin, le système racinaire des plantes rend le sol moins compact et donc plus perméable favorisant une meilleure infiltration aidant le rechargeement des nappes phréatiques. Elles sont le point de départ de la restauration du cycle naturel de l'eau. Les bénéfices sont multiples. Ces solutions fondées sur la nature peuvent prendre des formes multiples pour des usages variés.



Sur la photo ci-dessus, il a été réalisé une noue avec tranchée drainante et revêtements perméables dans la ville de Craon (53).

La noue est un espace linéaire planté présentant une légère dépression afin de recevoir les eaux pluviales, issues d'un ruissellement direct (voirie, cheminement piéton) ou indirect (toitures).



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Aujourd'hui, malgré le traitement de nos eaux usées en station d'épuration, la saturation des réseaux par les eaux pluviales peut provoquer des inondations mais aussi des rejets importants de pollutions dans les milieux naturels.

Une solution simple pour éviter de dégrader nos cadres de vie et notre biodiversité : ne plus rejeter les eaux pluviales dans des tuyaux mais les infiltrer de préférence là où elles tombent !



Le projet consiste à valoriser une zone humide naturelle (Erdre-En-Anjou 49) qui comprend des prairies, des mares et les bords du ruisseau l'Hommée. L'objectif est multiple : technique, écologique et esthétique. Ainsi la gestion des eaux pluviales issues du lotissement est intégrée au parc par un réseau de noues et canaux. Véritable fil conducteur, le chemin de l'eau se découvre au gré d'une promenade ondulante et dégage une atmosphère fraîche et agréable

## Les revêtements de sol perméables

Les revêtements perméables sont des matériaux qui permettent de conserver des espaces circulables ou praticables sans imperméabiliser complètement le sol. Ils ont la capacité d'infiltérer les eaux pluviales en surface, de les stocker dans leur corps de chaussée avant de les laisser s'infiltérer progressivement dans le sol de préférence, ou de les renvoyer à débit limité et différé vers un réseau (source : Adopta).

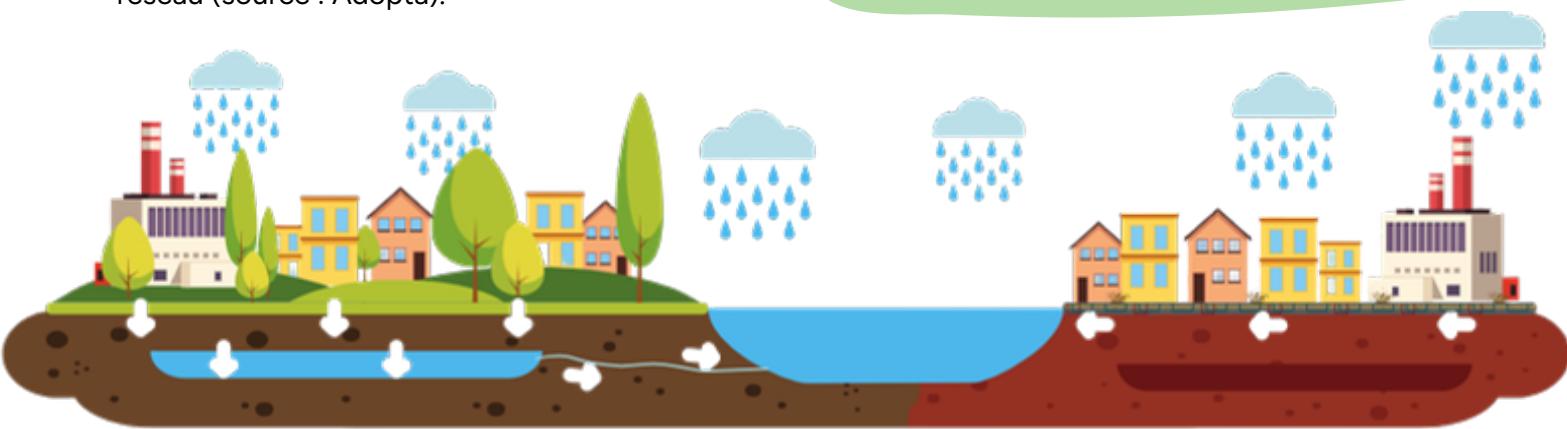


## LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus le sol est clair, plus son pouvoir réfléchissant est important.

Le sol reste plus frais et restitue peu d'énergie sous forme de chaleur, notamment durant les nuits caniculaires.

Cela contribue à la création d'îlots de fraîcheur urbains



## ACTION DU BASSIN DE L'OUUDON : ÉLUS ET TECHNICIENS FORMÉS À LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Vingt-cinq élus et techniciens étaient présents le jeudi 14 novembre 2024 à Congrier pour profiter du Life Revers'eau Chéran afin de se former à la Gestion Durable et Intégrée des Eaux Pluviales (GDIEP) grâce à une formation établie par le Département de la Mayenne, en partenariat avec les associations ADOPTA, CPIE Mayenne – Bas-Maine et Synergies, dans le cadre du programme Infiltr'eau 53.

La Gestion Durable et Intégrée des Eaux Pluviales (GDIEP) est une méthode urbanistique où la gestion de l'eau de pluie est réalisée au plus près d'où elle tombe. Les eaux de pluies ne sont plus concentrées ni déplacées mais sont dirigées prioritairement dans des espaces végétalisés ou dans des dispositifs d'infiltration. Ces aménagements vont favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol, et donc limiter le ruissellement pouvant causer des inondations. Mais aussi, améliorer le cadre de vie des habitants grâce à une végétalisation des espaces publics et limiter la concentration des polluants. Ces aménagements peuvent être des noues végétalisées, une chaussée réservoir, des voiries et parkings infiltrants, des arbres de pluie.



Les habitants et les entreprises peuvent aussi contribuer à limiter le ruissellement de l'eau.

Il est préférable de limiter l'imperméabilisation au strict nécessaire, et de favoriser les revêtements perméables, les parkings gravillonnés/enherbés sur alvéoles ou la déconnexion des gouttières qui sont autant de solutions bénéfiques pour l'infiltration de l'eau.

La question de l'entretien fait débat avec ces solutions « fondées sur la nature » qui nécessitent de reposer la question de la gestion différenciée des espaces verts. Laisser faire la nature est également un paradigme à adopter pour mieux gérer les eaux de pluie, qui seront de plus en plus intenses.

# L'EAU DE PLUIE : N'EN PERDONS PAS UNE GOUTTE !

## Eviter de polluer l'eau

Les produits de démoussage des toits et murs sont toxiques pour les plantes, les animaux aquatiques et s'accumulent dans mon jardin.

- Je traite mon toit le moins souvent possible.
- Après traitement, je déconnecte le récupérateur d'eau pour les prochaines pluies.



## Sous le paillage

Le paillage avec les résidus végétaux du jardin (tontes, feuilles mortes, tailles) permet le développement de la vie du sol qui favorise ainsi l'infiltration.



## Au fond du jardin

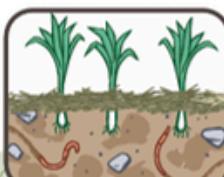
En cas de pluies fortes, l'eau est retenue dans les parties basses du jardin contre un petit modèle de terre. La fine couche d'eau s'infiltra dans l'herbe.

Dans les heures suivant la pluie, le sol peut alors être spongieux.



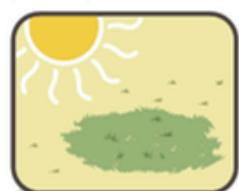
## Dans le potager

Le sol, plein de vie, du potager (grâce au compost ajouté et au paillage le protégeant) est très perméable et peut absorber beaucoup d'eau.



## Dans les creux naturels

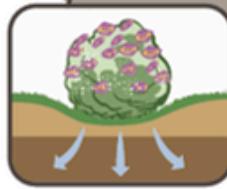
Le terrain légèrement creux à cet endroit capte plus d'eau, rendant la pelouse plus verte.



Source : guide GIEP CPIE Mayenne Bas Maine

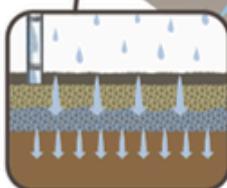
## Dans un massif de fleurs

La forme creuse du massif permet de retenir l'eau qui s'infiltrera dans les prochaines 24h.



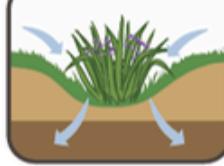
## Sous le bitume

La grave drainante :  
Sous le sol poreux, ou avec une gouttière s'écoulant dedans, l'eau est retenue dans un massif drainant. Cet espace de rétention en gravier, entouré d'un géotextile laisse l'eau s'infiltrer dans le sol.



## Sur l'espace public

La noue publique capte les eaux de la route et du trottoir et remplace les caniveaux grâce à une végétation adaptée.



## Dans les allées perméables

L'allée perméable laisse l'eau s'infiltrer dans le sol.

**Attention** ce sol infiltre également les produits désherbants.

- Je privilégie alors les méthodes alternatives comme l'eau chaude.

## Contre le mur

Le réservoir récupère l'eau de pluie pour l'arrosage. Quand il est plein, il se déverse vers le mur clôture qui retient l'eau le temps qu'elle s'infiltra. Retenir l'eau contre un mur ne le détériore pas et le poids de l'eau d'une pluie ne peut pas le faire céder.



# NOUVEAUTÉS



## Refonte du site internet

Le site internet du bassin de l'Oudon a été retravaillé pour s'adapter à la nouvelle charte graphique mise en application depuis 2024. On retrouve les mêmes onglets et un contenu plus accessible pour tous. Les publications écrites ainsi que les vidéos sont disponibles dès la première page.

Un bouton bleu permet une accessibilité aux personnes malvoyantes avec la possibilité de changer la couleur ou la taille du texte. Bonne visite du site !

## Actualisation du guide du riverain

Le guide du riverain présente les droits et devoirs des riverains des cours d'eau mais aussi toutes les actions du bassin de l'Oudon.

Retrouvez ce guide en version papier sur demande au bassin de l'Oudon ou en version numérique sur le site internet.

## JE M'ABONNE A LA LETTRE DE L'OUUDON

publication annuelle

Je souhaite recevoir une version :



**papier** à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_

ou



**numérique** à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_



Pour valider votre inscription : envoyer ce coupon réponse à l'adresse postale du syndicat ou contacter le syndicat par téléphone ou par mail.

## Coordonnées

Syndicat du bassin de l'Oudon

6 rue de la Roirie  
49500 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU  
Tel 02 41 92 52 84  
contact@bvoudon.fr



Suivez-nous sur : @bassinoudon

La lettre de l'Oudon est une publication du Syndicat du Bassin de l'Oudon, 6 rue de la Roirie, 49500 SEGRE-EN-ANJOU-BLEU  
[www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) contact@bvoudon.fr  
Directeur de la publication : Gilles GRIMAUD - rédaction et crédit photos : agents du Syndicat du Bassin de l'Oudon  
Création et mise en page : Syndicat du Bassin de l'Oudon. Impression : Léridon imprimerie  
Lettre éditée en décembre 2025 à 2000 exemplaires - Publication gratuite. Ne pas jeter sur la voie publique.  
ISSN : 2824-7728

